

# MOBILISONS-NOUS CONTRE TOUTES LES FORMES DE RACISME



**SAMEDI 22 MARS 2025**


**D**ANS UN CONTEXTE de crise sociale et économique, la négrophobie, l'islamophobie, l'antisémitisme, l'antitsiganisme, le racisme antiasiatique... explosent. De l'injure aux violences en passant par le harcèlement et les discriminations systémiques, les paroles et les actes créent des victimes au quotidien : **après une hausse de près de 30 % en 2023, les crimes ou délits à caractère raciste, xénophobe, islamophobe ou antisémite ont de nouveau augmenté (+ 11 %) en 2024** (qualifiés « d'antireligieux »), selon le ministère de l'intérieur. Ces chiffres ne sont que la partie émergée de l'iceberg et font l'objet d'une sous-déclaration globale, en particulier pour les crimes et délits commis par des personnes dépositaires de l'autorité publique.

Le discours abject de Bayrou évoquant un « sentiment de submersion migratoire » a montré que l'on franchissait la ligne rouge en renforçant le climat nauséabond et provoqué une vive réaction des ONG ou associations qui se mobilisent chaque jour pour aider les migrant-es, mineur-es isolé-es, jeunes majeur-es, familles exilées, ou travailleur-ses sans papiers.

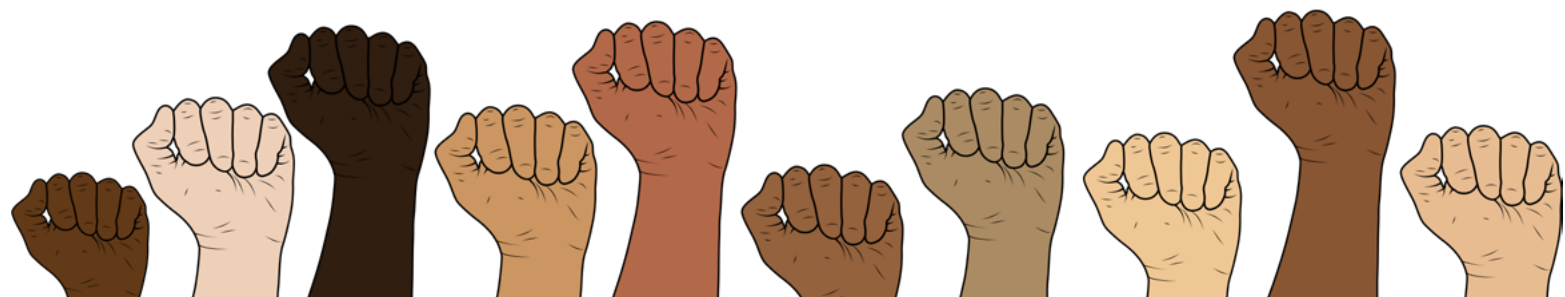
**Nos champs professionnels, tout comme l'ensemble du monde du travail, ne sont pas épargnés par cette vague, alimentée par ces discours de stigmatisation, tenus pour certains jusqu'au plus haut niveau de l'État, dans les médias ou sur les réseaux sociaux mais présents aussi dans toutes les sphères de la société. La parole raciste se libère à la faveur du renforcement de l'extrême droite. Les attaques fascistes se multiplient.**

**Sur le plan institutionnel, les politiques répressives touchent certains et certaines de nos collègues et de nos usager-es.** La circulaire Retailleau va placer un nombre grandissant de personnes dans une situation de surprécarité, en repoussant les personnes sans-papiers dans la clandestinité et la surexploitation dans l'emploi, imposant un durcissement des conditions de la régularisation de leur droit au séjour, et ouvrant des possibilités supplémentaires d'expulsions, via le passage prolongé en Centre de Rétention Administrative.

**D'ailleurs, en contradiction avec l'instruction du Ministère de l'Intérieur du 19 octobre 2013, relative à l'interdiction d'intervention des forces de police et de gendarmerie dans le cadre scolaire lors du déroulement de procédures d'éloignement, l'arrestation d'une élève de 3<sup>ème</sup> dans l'enceinte d'un collège de Moselle en janvier dernier s'inscrit dans la fascisation en cours...** Exfiltrée par les gendarmes, elle a été accompagnée avec sa mère et son petit frère jusqu'à la frontière belge sans pouvoir emporter le moindre effet personnel.



**Nous exigeons que les valeurs de fraternité et d'humanité priment sur l'application aveugle d'une politique qui ne vise, dans le contexte actuel, qu'à séduire l'extrême droite haineuse et réactionnaire. Nous demandons que les familles sans papiers, dont les enfants sont scolarisés, bénéficient d'un titre de séjour permettant à ces derniers la poursuite d'une scolarité sans crainte d'être expulsées à tout moment, y compris sur leur lieu d'étude.**



**Même sort réservé aux 400-450 jeunes migrants, mineur-es isolé-es qui luttent pour leurs droits à un logement digne, à la santé et à l'école, réfugiés dans le théâtre de la Gaîté Lyrique** depuis plus de 3 mois, inquiets de la décision de justice ordonnant leur évacuation imminente, sans qu'aucune solution de logement ne leur soit proposée. Ils sont pour certains scolarisés. Mais sans hébergement, sans aide, comment poursuivre la scolarité et garder l'espoir de s'intégrer ?..

**RESF, le Réseau Education Sans Frontières, et RUSF, très présents sur le terrain pour les soutenir, dénoncent la maltraitance des jeunes, la brutalité des mesures de Bruno Retailleau** qui ne jure que par l'OQTF avec IRTF (Interdiction de retour sur le territoire français) et qui donne des **ordres aux préfetures de bloquer les demandes et les renouvellement de titres de séjours pour ces jeunes isolé-es, pour les jeunes parfois en France avec leurs familles, pour les étudiant-es et les chercheur-ses** qui se voient en difficulté pour poursuivre leur mission universitaire sur le territoire français.

Dans ce contexte, il est urgent de se mobiliser, au travail comme dans la rue.  
La FERC CGT revendique l'abrogation de la loi « Asile-immigration » qui met à mal la solidarité nationale.

### **La lutte antiraciste est-elle un enjeu syndical ?**

La lutte contre tous les racismes est un enjeu d'égalité sociale et d'émancipation. Elle doit être prise en charge dans les syndicats pour ne pas éloigner les salarié-es victimes de racisme de l'action syndicale. Car en plus des effets concrets sur les vies et les destins des individu-es qui le subissent, le racisme affaiblit les résistances collectives au travail, en fragmentant la solidarité de classe. Il met en compétition les travailleuses et travailleurs et invisibilise les structures d'oppression et d'exploitation au travail. Il justifie des hiérarchies sociales au travail fondées sur l'origine réelle ou supposée, qui se traduisent par un plafond de verre et une tendance à la division racialisée du travail. En installant ces hiérarchies qui peuvent être implicites ou informelles, il prive les travailleuses et travailleurs qui en sont victimes de leur pouvoir d'agir.

— — — — — ➔ **Face à ces enjeux, la FERC CGT appelle donc à se mobiliser dans le cadre de l'appel unitaire à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale**

**SAMEDI 22 MARS 2025**

**pour un autre projet de société, humaniste, solidaire et égalitaire, et à rejoindre les manifestations sur tout le territoire.**

**Elle appelle à lutter contre le racisme sous toutes ses formes, sur les lieux d'études et de formation, au travail comme ailleurs.**

Montreuil, le 14 mars 2025

